

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain B – 1030 Bruxelles Tél.: +32 (0)2 241 84 20 Fax: +32 (0)2 245 19 33 Courriel: admi@grip.org Internet: www.grip.org

Twitter: @grip_org Facebook: GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messager de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 19 février 2015

COLLIN Jean-marie, *Dissuasion nucléaire*: *l'obstination française*, Éclairage du GRIP, 19 février 2015.

http://www.grip.org/fr/node/1563



Éclairage

Dissuasion nucléaire : l'obstination française

Par Jean-Marie Collin

19 février 2015

Depuis sa prise de fonction en mai 2012, le Président Hollande n'a jamais réalisé de discours sur la force de dissuasion nucléaire, alors que s'est établi un début de réflexion au Parlement, lors du vote de la Loi de programmation militaire 2014/2019. Pour la première fois à Istres ce jeudi 19 février 2015, le Président va donc présenter sa vision de la dissuasion nucléaire – néanmoins en partie définie dans une tribune¹ à une époque où il n'était encore que simple prétendant à ce poste. Notons que cette intervention a lieu deux mois avant la 9e Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui se tiendra à l'ONU. Une conférence cruciale pour l'avenir du régime du TNP, où l'action et l'image de la France sont loin d'être vues comme très positives...

La Force de dissuasion nucléaire

Depuis l'abandon de la composante terrestre (en 1996), située sur le plateau d'Albion, la puissance nucléaire de la France s'exerce à travers ses composantes sous-marines et aériennes :

La Force océanique stratégique (FOST), basée à l'Ile Longue (Bretagne), est composée de 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération (SNLE-NG), produits pour un coût unitaire de (4,282 milliards d'euros). Chaque sous-marin peut emporter 16 missiles (de type M51 ou M45).

Le nombre d'ogives par missile peut-être au maximum de 6 TN-75, d'une puissance unitaire de 150 kilotonnes (kt). Depuis 2010, les trois lots de missiles disponibles sont répartis entre deux lots de M51 mis en œuvre dans les SNLE-NG Le Terrible et Le Vigilant, et le dernier lot de missiles M45 est embarqué à bord du Téméraire. À ces SNLE-NG s'ajoute une force de six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de classe Rubis, qui ont notamment pour mission de protéger les SNLE-NG et le porte-avions Charles de Gaulle.

Les Forces aériennes stratégiques (FAS) opèrent à partir des bases de Saint-Dizier et d'Istres avec deux escadrons composés de Rafale F3 et de Mirage 2000NK3. En octobre 2009, ces appareils ont été dotés du missile ASMP-A (air-sol moyenne portée améliorée) d'une portée de 500 kilomètres, équipé d'une ogive de type TNA (tête nucléaire aéroportée) de 300 kt. La force aéronavale nucléaire (10 Rafale Marine F3) officie à partir du porte-avions nucléaire Charles de Gaulle, qui transporte le missile ASMP-A.

Le budget de la dissuasion nucléaire

Le budget nucléaire militaire de la France a fortement diminué depuis la fin de la Guerre froide, période où elle consacrait plus de 30 % de ses crédits d'équipement militaire. Entre 1945 et 2010, pas moins de 357 milliards d'euros ont été utilisés pour construire, déployer, contrôler, protéger, démanteler et lutter contre la prolifération nucléaire. Selon les chiffres des rapports parlementaires, le budget annuel de la dissuasion nucléaire s'est élevé à 2,8 milliards d'euros entre 2003 et 2008. Il augmenta ensuite de 700 millions d'euros avec la Loi de programmation militaire (LPM) 2009-2014. La LPM 2014-2019 va quant à elle consacrer 23,3 milliards d'euros à cette force durant les six prochaines années, soit un budget annuel de 3,88 milliards avec 400 millions d'euros par an supplémentaires.

C'est une certitude au vu des programmes de modernisation, les crédits vont devoir encore augmenter pour financer les futurs sous-marins de troisième génération, la troisième version du missile M51 et son successeur, les futures ogives nucléaires, la poursuite de l'amélioration des réseaux de transmission nucléaire (programme d'ensemble HERMES). La composante aérienne coûtera² 1,1 milliard d'euros d'ici 2019 et se décompose entre « environ 600 millions » de travaux de rénovation à mi-vie du missile ASMP-A (opérant depuis 2009) et « 500 millions en études amont concernant le successeur de ce missile » (ASN4G), plus 1,5 milliard d'euros d'ici 2028 pour le maintien en condition opérationnelle. Ce même rapport met en exergue que « les programmes en matière d'armement nucléaire sont toujours respectueux des calendriers, des délais et des coûts ».

Étonnante vision, alors que la Cour des comptes reconnaît des hausses budgétaires constantes. Le programme le plus emblématique est celui de la simulation des essais nucléaires. Ce programme – 18 ans après son lancement – a vu son budget considérablement augmenter de 3 à 7 milliards d'euros. Son système phare, le Laser mégajoule, consommant près de la moitié des crédits, a commencé ses expériences en décembre 2014 avec presque cinq années de retard et une capacité technologique moindre, le nombre de ses lasers ayant été réduit de 240 à 176...

De l'absence de débat à la réflexion parlementaire

Le président Hollande a indiqué, lors de sa conférence de presse du 5 février, que le « débat n'est pas ouvert en France » sur la dissuasion. Cela laisse-t-il entendre qu'il veut vraiment créer le débat ? Cette affirmation peut surprendre, de nombreux hommes politiques et militaires³ s'exprimant dans la presse à ce sujet, mais elle est bien fondée et le président est en partie responsable. En effet, il a perpétué une « tradition » qui consiste à ne pas remettre en cause les fondamentaux de la dissuasion nucléaire. Il a ainsi exclu toute réflexion sur la dissuasion nucléaire dans la rédaction du Livre blanc de 2013, selon la lettre de mission qu'il a adressée au président de cette commission : « Dans cet esprit j'ai déjà confirmé le maintien, de la stratégie de dissuasion nucléaire ».

Conséquence logique, le vote de la LPM 2014-2019, qui s'appuyait sur le Livre blanc, ne donna pas lieu à un débat, mais à l'exposition d'interrogations portant principalement sur le coût de la dissuasion. Les parlementaires sont pourtant demandeurs d'un véritable débat, comme le montrent ces discussions. Pour le député Gwenegan Bui (PS), « le consensus national sur les forces nucléaires doit reposer sur des arguments solides qui ne pourront convaincre qu'à l'issue d'un débat où toutes les positions auront pu s'exprimer et où chacun aura pu montrer la valeur de ses arguments ».

Une vision partagée par M. Cornut-Gentille (UMP), qui appelle à « ouvrir des débats délicats sur la place et le rôle du nucléaire ; des débats délicats mais qui sont indispensables pour redéfinir une ambition » ou encore M. de Rugy (EELV) : « Je m'étonne de l'absence totale de débat au Parlement à ce sujet alors que les questions ne manquent pas. » Enfin d'autres comme H. Morin (UDI), font l'amer constat que « c'est le grand silence car comme toujours, les nucléocrates, voire les nucléopathes, nous disent qu'il ne faut surtout rien changer et surtout rien toucher ».

Concernant le cycle « Dissuasion », réalisé par la commission de la Défense nationale, il fut entendu 3 personnalités favorables au désarmement nucléaire, 15 autres défavorables à cette voie et 4 aumôniers en chef des armées, « réservés, sur la dissuasion ». La disproportion est donc très claire et finalement appuie le constat fait par la présidente de cette commission, P. Adam : « Ce débat est rarement contradictoire. »

La France et le désarmement nucléaire

La France, selon sa ligne diplomatique, a toujours revendiqué n'avoir jamais participé à la course aux armements pendant la Guerre froide et ne pas être dans une volonté de surarmement, appliquant le principe de « stricte suffisance ». Une conduite qui semble être remise en cause depuis le 23 octobre 2014 par le Premier ministre : « Pendant la Guerre froide, la France a fourni un effort considérable pour

ne pas être distancée par les deux grandes puissances de l'époque. Mais, désormais, c'est elle qui fait la course en tête pour les technologies de dissuasion. » Cette déclaration surprenante, vient directement décrédibiliser le discours historique et actuel de la France et risque d'être utilisé par des États dans les tribunes de l'ONU. De plus, cette annonce semble rendre légale la prolifération nucléaire.

La France a réalisé de nombreuses actions unilatérales de désarmement entre 1995 et 2011 :

- Élimination de la composante terrestre devenue obsolète : missiles stratégiques (plateau d'Albion) et missiles tactiques (Hadès et Pluton) ;
- Arrêt de la production des matières fissiles, avec la fermeture des usines Pierrelatte et Marcoule. La France dispose par ailleurs d'un stock de 30 tonnes d'uranium hautement enrichi et de 5 tonnes de plutonium, lui assurant la capacité de produire plusieurs milliers d'armes nucléaires. De même, il n'est pas certain que les matières fissiles des ogives démantelées ces dernières années subissent un processus de vitrification, c'est-à-dire empêchant leur réutilisation. Le CEA a en effet indiqué que les matières fissiles des ogives des missiles Hadès furent remises dans les stocks. Un procédé qui pose des questions sur la réalité du processus de désarmement.
- Arrêt définitif des essais nucléaires en 1996, puis ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) en 1998. Mais la France comme les puissances nucléaires russes et britanniques qui ont ratifié le TICEN s'est engagée dans un programme de Simulation des essais nucléaires. Ce programme vient trahir la lettre et l'esprit du TICEN, puisque grâce à ces différents systèmes (Laser mégajoule, calculateurs de hautes performances, programme Teutatès), la France poursuit la conception d'ogives nucléaires.
- Réduction d'un tiers des Forces aériennes stratégiques (annoncé en 2008 par le président Sarkozy, terminée en 2011).
- Indiquons également que la France a ratifié tous les traités (Tlatelolco Amérique latine et caraïbes; Rarotonga – Pacifique sud; Pelindaba – Afrique; Semipalatinsk – Asie centrale) créant des zones ou État (Mongolie) exempts d'armes nucléaires à travers le monde. La zone d'Asie du Sud-Est reste en cours de discussion.

Le Traité de non-prolifération nucléaire

Ce discours arrive deux mois (27 avril-22 mai) avant la 9e Conférence d'examen (RevCom) du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Tous les cinq ans, une conférence réunit les 189 membres du Traité pour examiner les avancées faites en termes de non-prolifération nucléaire, de désarmement nucléaire et d'usage pacifique de l'énergie nucléaire. À l'issue de cette RevCom, un Document final est rédigé – s'il y a consensus entre les États

membres – qui donne la feuille de route à suivre pour assurer la finalité du TNP. Ainsi, contrairement à ce que beaucoup pensent, le TNP n'est pas un document figé.

La France, en ratifiant en 1992 le TNP, s'est légalement engagée (article VI) à éliminer son arsenal nucléaire. En 2010, date de la dernière RevCom, le Document final⁴ accepté par la France, arrête une série de mesures sur le pilier « Désarmement nucléaire » en vue de l'élimination totale des armes nucléaires :

- Mesure n° 3 : « les États dotés d'armes nucléaires se doivent de redoubler d'efforts pour réduire et, à terme, éliminer tous les types d'armes nucléaires, déployés ou non, notamment par des mesures unilatérales, bilatérales, régionales et multilatérales. »
- Mesure n° 5 : « Les États dotés d'armes nucléaires s'engagent à accélérer les progrès concrets sur les mesures tendant au désarmement nucléaire » en « progressant rapidement vers une réduction globale du stock mondial de tous les types d'armes nucléaires », en réduisant « encore le rôle et l'importance des armes nucléaires dans tous les concepts, doctrines et politiques militaires et de sécurité » et en améliorant « encore la transparence et [en] renfor[çant] la confiance mutuelle ».

À ce jour, la France n'a réalisé aucune mesure politique ou militaire de désarmement sur lesquelles elle s'était engagée. La dissuasion nucléaire reste au centre de sa politique de défense comme l'indique le Livre blanc de la défense de 2013 ; et la poursuite de la modernisation des composantes est synonyme de pérennité de cette force pour les 50 prochaines années.

L'absence de volonté d'aller vers un monde sans armes nucléaires :

La dimension humanitaire du désarmement nucléaire entre 2010 et 2015, « popularisée » par trois conférences internationales (Oslo en 2013 avec 126 États, Nayarit en 2014 avec 146 États, Vienne en 2014 avec 158 États), s'est imposée à l'ONU, au grand désarroi de la France et des autres puissances nucléaires. Ces conférences sur « l'Impact humanitaire des armes nucléaires »⁵, ont marqué et affirmé une volonté des États non dotés d'armes nucléaires, appuyée par la société civile, de sortir de la léthargie qui régnait dans les enceintes du désarmement. Ces États ont acquis une véritable culture des risques de la détonation (volontaire, accidentelle, terroriste) d'une arme nucléaire et des conséquences sanitaires, économiques, climatiques et environnementales.

Ce discours présidentiel arrive ainsi deux mois après la conférence de Vienne (8-9 décembre 2014) qui révéla l'existence d'une fronde de 44 États contre les puissances nucléaires. Ces « 44 » souhaitent ouvertement engager une profonde réflexion pour mettre en œuvre de manière active et concrète l'interdiction des armes nucléaires.

La France a quant à elle toujours refusé de participer à ces conférences, indiquant que cela relevait de la « distraction ».

L'auteur

Jean-Marie Collin est un consultant indépendant sur les questions de défense et de sécurité internationale, avec une expertise particulière dans les domaines de la dissuasion nucléaire, du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération nucléaire. Il est chercheur associé auprès du GRIP et Directeur France du réseau international des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND).

^{1. « &}lt;u>Dissuasion nucléaire : je maintiendrai</u> », Le Nouvel Observateur, 21 décembre 2011.

^{2.} Avis 256 JJ. Bridey, TOME VII, Défense - Équipement des forces – Dissuasion, Loi de finance 2014.

^{3.} Jean-Marie Collin, Paul Quilès, Bernard Norlain « Arrêtez La bombe », Éditions Le Cherche midi, 2013

^{4. &}lt;u>Document final - Conférence d'Examen du TNP 2010, Mission permanente de la France auprès</u> de la Conférence du Désarmement à Genève, 452.

^{5.} Jean-Marie Collin, « Conférence de Nayarit sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. Un point de non-retour ! ». Note d'Analyse du GRIP, 5 mai 2014 et « Conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires : un nouveau Forum du désarmement », Note d'Analyse du GRIP, 25 avril 2013.